



RÉPUBLIQUE DU CONGO
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DU BASSIN DU CONGO
ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

CELEBRATION DE LA JOURNEE INTERNATIONALE DE LA BIODIVERSITE

Thème : « Agir localement pour un impact mondial »

==-==-==-==-==-==-==-==-==-

**DECLARATION DU GOUVERNEMENT LUE PAR
MADAME ARLETTE SOUDAN-NONAUT,
MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DU BASSIN DU
CONGO ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE,
SECRETAIRE EXECUTIVE DE LA COMMISSION
CLIMAT DU BASSIN DU CONGO**

Brazzaville, le 22 mai 2026

Chers compatriotes,

A l'instar de la communauté internationale, la République du Congo célèbre le 22 mai de chaque année, la Journée Internationale de la Biodiversité. Instaurée par les Nations Unies en 1993, cette journée constitue le rendez-vous annuel consacré à la sensibilisation des populations sur la richesse des espèces végétales et animales. C'est également l'occasion de faire prendre conscience aux citoyens du rôle crucial que la biodiversité joue au quotidien dans la vie de chaque individu, de chaque société et de chaque pays. L'édition 2026 de la journée internationale de la biodiversité porte le thème « **Agir localement pour un impact mondial** ».

Chers Compatriotes,

La perte de biodiversité est une véritable menace pour la qualité de l'eau, de l'air, des sols et par conséquent pour notre santé. La disparition d'une espèce engendre inéluctablement des effets irréversibles sur les milieux dans lesquels nous évoluons et dont nous dépendons au quotidien.

L'érosion accélérée de la biodiversité mondiale constitue l'un des plus grands défis que nous devons endiguer pour sauvegarder les équilibres naturels essentiels pour notre survie et de manière générale pour celle de toute forme de vie sur terre.

Et ce d'autant plus que cet effondrement du vivant se déroule alors que nous devons faire face au bouleversement climatique avec ses effets déjà perceptibles dans notre quotidien. On ne le répétera jamais assez : Protéger la biodiversité constitue un rempart contre le changement climatique et renforce notre résilience.

Le thème de cette année nous rappelle que la préservation de la biodiversité commence dans nos villages, nos quartiers, nos forêts et nos rivières, mais aussi dans l'engagement quotidien des communautés locales et des populations autochtones, qui sont les gardiennes historiques de nos écosystèmes. Leurs savoirs traditionnels, leurs pratiques durables et leur implication dans la gestion communautaire des ressources naturelles constituent des atouts majeurs pour la mise en œuvre des politiques de conservation et pour garantir que la biodiversité soit préservée au bénéfice des générations présentes et futures. Les effets de ces actions dépassent nos frontières et concernent l'avenir de toute l'humanité.

Chers compatriotes,

La République du Congo, au cœur du Bassin du Congo, détient l'un des plus grands réservoirs de biodiversité de la planète. Nos forêts, nos savanes, nos cours d'eau, nos eaux marines, nos tourbières et l'ensemble de nos écosystèmes abritent une richesse exceptionnelle de faune et de flore, contribuant à la régulation du climat mondial, à la sécurité alimentaire et au bien-être des populations. Ce patrimoine naturel est une fierté nationale, mais aussi une responsabilité universelle.

Dotée d'une biodiversité exceptionnelle, la République du Congo occupe une place stratégique au sein du Bassin du Congo, ce poumon vert de la planète.

Depuis son adhésion à la Convention sur la Diversité Biologique en 1996, la République du Congo s'est engagée à mettre en œuvre les trois objectifs fondamentaux de la convention, à savoir :

- la conservation de la diversité biologique ;
- l'utilisation durable de ses éléments ;
- le partage juste et équitable des avantages découlant de l'exploitation des ressources génétiques qui en découlent ;

Agir localement au niveau du Congo signifie :

- protéger les forêts contre l'exploitation illégale ;
- promouvoir une agriculture durable, respectueuse des sols, de la santé et de l'environnement ;
- renforcer la gestion communautaire des ressources naturelles ;
- développer des alternatives énergétiques propres afin de réduire la pression sur la forêt ;
- sensibiliser nos enfants et nos jeunes à l'importance de la biodiversité pour leur avenir.

Ces actions quotidiennes, menées par nos collectivités, nos communautés, nos chercheurs, nos associations, nos entreprises et nos institutions constituent la chaîne locale

de conservation de la biodiversité devant produire un impact global : elles contribuent à la lutte contre le changement climatique, à la sauvegarde des espèces menacées et à la stabilité des écosystèmes dont dépend la vie sur Terre.

Conformément à la loi du 16 août 2022 portant loi d'orientation sur le développement durable et à la loi du 17 novembre 2023 sur la gestion durable de l'environnement, le Gouvernement a élaboré une nouvelle Stratégie et un Plan National d'Actions pour la Biodiversité couvrant la période 2025–2030, dans lesquels sont déclinées les actions locales concrètes en matière de préservation de la Biodiversité.

Chers compatriotes,

En matière de conservation de la biodiversité, le Congo est un pays engagé et précurseur. En effet, nous disposons de plus de 4 millions et demi d'hectares d'aires protégées, soit 13,5 % du territoire national. Concernant l'exploitation forestière, l'aménagement durable des forêts de production est devenu une exigence légale depuis plus de trois décennies. Ainsi, 9 millions et demi d'hectares sont entièrement aménagés, plus de 3 millions sont en cours d'aménagement, et près de la moitié est déjà certifiée selon des standards internationaux rigoureux. Ces espaces, auxquels s'ajoutent les plus vastes tourbières tropicales au monde, partagées avec la République Démocratique du Congo, constituent des réserves de biodiversité et de véritables régulateurs climatiques à l'échelle globale.

Toujours animée de sa dynamique pionnière, la République du Congo s'est engagée dans l'identification et la reconnaissance des Autres Mesures de Conservation Efficaces par Zones, en cohérence avec la cible 3 du Cadre mondial de Kunming-Montréal. Cet engagement inclut la protection des zones humides, essentielles pour la régulation du climat, la préservation des espèces et la sécurité hydrique des populations.

Dans cette même logique et à travers des initiatives telles que la Journée Nationale de l'Arbre et le Programme d'Afforestation et de Reboisement, le pays démontre sa ferme volonté de contribuer à la lutte mondiale contre les changements climatiques et à la préservation de la biodiversité.

Chers compatriotes,

A l'occasion de la journée internationale de la biodiversité, le Gouvernement de la République du Congo tient à réaffirmer son engagement à :

- mettre en œuvre les conventions internationales sur la biodiversité et le climat ;
- renforcer la coopération régionale au sein du Bassin du Congo ;
- intégrer la conservation de la nature dans toutes les politiques de développement ;
- promouvoir une économie verte et inclusive, créatrice d'emplois durables.

Nous savons que la prospérité de demain dépend de notre capacité à protéger la nature aujourd'hui. Aussi, nous appelons chaque citoyen à poser un geste concret, à la hauteur de ses moyens et de ses capacités. Cela pourrait se traduire par une action simple comme la plantation d'un arbre, la protection ou la sécurisation d'une source d'eau, la réduction des déchets plastiques, ou agir de manière collective en soutenant une initiative locale. Autant de gestes simples qui contribuent à l'effort mondial.

Chers compatriotes,

En cette Journée internationale de la biodiversité, nous réaffirmons que le destin de la planète se joue dans nos territoires. En agissant localement, nous bâtissons un avenir où la biodiversité dont nous disposons aujourd'hui sera également disponible pour la prospérité de nos enfants.

C'est dans cet esprit que nous poursuivons le chemin du développement, conformément à la vision de Son Excellence **Denis SASSOU N'GUESSO**, Président de la République, Chef de l'État, et Président de la Commission Climat du Bassin du Congo, telle qu'exprimée dans son projet de société « **Ensemble, accélérons la marche vers le développement** ».

Ce projet et cette vision de notre Premier écologiste sont les seules qui puissent conjurer les menaces d'instabilité géopolitique et économique, d'intensification des conflits et

de concurrence pour les ressources que fait peser sur nous l'effondrement des écosystèmes.

Agissons localement, pour que notre impact soit mondial.

Vive la biodiversité.

Vive la coopération internationale.

Vive le Congo vert, durable et responsable.

Je vous remercie.

Arlette SOUDAN-NONAUT. -